



AVIS DE LA MAIRIE

Pour préserver la salubrité et l'intérêt public local d'hygiène publique et de sécurité, la commune de STE FORTUNADE, organise une campagne de stérilisation des chats errants.

**Cette campagne se déroulera sur le territoire de la Commune
entre le 19 janvier et le 31 Mars 2021.**

Les chats errants seront trappés. Ceux qui ne pourront pas être identifiés seront conduits chez un vétérinaire. Après un examen clinique, le vétérinaire devra procéder à l'euthanasie des animaux dont l'état sanitaire sera jugé incurable ou dangereux pour la population. Pour les autres chats, le vétérinaire procédera à leur stérilisation, et à leur marquage. Ils seront ensuite relâchés sur leur lieu de capture.

Cette campagne de stérilisation est d'intérêt général. Elle permet la régulation de l'espèce féline et devrait permettre aussi de réduire, à terme, les nuisances pour les riverains.

Pour le bon fonctionnement de l'intervention, il est important de tenir les chiens en laisse, de ne pas laisser divaguer les chats domestiques et pour les nourrisseurs, de se conformer aux consignes qui leur seront données pour aider à la capture.

Cette campagne ne concerne que les chats sauvages. Chaque propriétaire de chats est tenu de procéder lui-même à leur vaccination, leur stérilisation, leur identification et à leur surveillance.

Je sais que je peux compter sur votre compréhension et je vous en remercie.

Martine Dupin de Beyssat
Maire,

